

Pôle communication Tél. : 24 66 40

Mardi 17 mars 2020



DOSSIER DE PRESSE

Activation d'une cellule de crise Covid-19

Pour faire face à la pandémie mondiale du coronavirus Covid-19, le gouvernement a mis en place une cellule interinstitutionnelle de crise qui a tenu sa première réunion lundi 16 mars. Cette cellule de crise se réunira tous les lundis à 14 heures et sera animée par le président du gouvernement.

Tous les jours, l'un des deux porte-paroles du gouvernement, Christopher Gygès ou Didier Poidyaliwane, fera un point de la situation. A l'heure actuelle, aucun cas de coronavirus n'a été détecté en Nouvelle-Calédonie.

Encore au **niveau 1** de son protocole de gestion, la Nouvelle-Calédonie a mis en place des mesures qui poursuivent un double objectif :

- éviter l'introduction du virus sur le territoire,
- s'organiser pour réagir au plus vite dès le premier cas détecté.

CE QUE L'ON SAIT SUR LE COVID-19

- * Le Covid-19 se transmet d'homme à homme par des postillons (éternuements, toux) ou par les mains. La transmission du Covid-19 se fait donc par un contact étroit entre une personne malade et une personne :
 - o dans un même lieu de vie,
 - o en contact direct par les mains ou à moins d'un mètre lors d'un éternuement, d'une toux ou d'une discussion sans masque.
- * Le Covid-19 ne survit pas sur un colis ou un objet importé, compte tenu des temps et des conditions de transport. En l'état des connaissances, le Covid-19 ne survit que 3 à 4 heures sur des surfaces inertes.
- * Le Covid-19 est détecté chez l'homme par un test réalisé par le laboratoire du Médipôle.
- * Le Covid-19 présente un temps d'incubation de 14 jours. Il peut donc se passer 14 jours entre la contamination par le Covid-19 et l'apparition des premiers symptômes (toux et fièvre).



ÉVITER L'INTRODUCTION DU COVID-19

Considérée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis le 11 mars, la propagation du Covid-19 à travers le monde appelle un renforcement des mesures en Nouvelle-Calédonie.

Dès aujourd'hui, tous les passagers à l'arrivée à l'aéroport de la Tontouta seront placés en autoconfinement (isolement à domicile) pendant 14 jours en l'absence de symptômes. Les contrevenants seront passibles d'une amende de 90 000 francs. Des contrôles seront mis en place en lien avec l'Etat et les communes.

Les passagers qui présentent des **symptômes** (toux et fièvre) seront placés en **chambre** d'isolement au Médipôle jusqu'à ce que leur test de dépistage se révèle négatif. Les personnes contact - à proximité de l'éventuel passager malade dans l'avion - seront placées en quarantaine, au Centre international sport et expertise (CISE), qui sera levée si le test se révèle négatif.

- Le gouvernement a décidé d'interrompre la venue des navires de croisières en Nouvelle-Calédonie jusqu'à nouvel ordre.
- Le gouvernement, en lien avec l'Etat, a décidé de mettre en place un point de toucher unique pour les navires de plaisance.
- Le gouvernement a décidé de **poursuivre le contrôle sanitaires des passagers des navires de commerce** (minéraliers, porte-conteneurs, etc) 48 heures et 1 heure avant leur arrivée, sans débarquement des marins.
- Le gouvernement a décidé d'interdire la venue de personnes extérieures en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de manifestations et d'activités (évènements sportifs, culturels, éducatifs, religieux, coutumiers, etc).
- Le gouvernement, en accord avec les provinces et les communes, a décidé d'interdire les déplacements régionaux et internationaux aux agents publics et aux personnels des établissements publics.
- Le gouvernement a décidé de poursuivre la suspension de tout voyage scolaire à l'étranger jusqu'à nouvel ordre.
- Le gouvernement déconseille les déplacements à l'extérieur pour des raisons non urgentes.
- Le gouvernement déconseille les visites aux personnes âgées, notamment pour les enfants et les personnes ayant voyagé récemment.
- Le gouvernement se prépare à suspendre tous les vols, à l'exception des vols en provenance et à destination de la France métropolitaine, afin de maintenir un lien minimum (médicaments, produits de première nécessité, etc.).



S'ORGANISER POUR ÊTRE RÉACTIF

Dès le premier cas avéré en Nouvelle-Calédonie, le gouvernement interdira tous les rassemblements ou manifestations, et fermera toutes les crèches ainsi que tous les établissements scolaires, universitaires et de loisirs (bars, restaurants, boîtes de nuit, nakamals, etc.).

Le gouvernement a mis en place des cellules de gestion de crise :

- <u>« TRANSPORT »</u>, rattachée au haut-commissaire et au vice-président du gouvernement, Gilbert Tyuienon,
- « SANITAIRE », rattachée à la membre du gouvernement en charge du plan Do Kamo, Valentine Eurisouké,
- <u>« ENSEIGNEMENT »</u>, rattachée à la membre du gouvernement en charge de l'enseignement et des questions de l'enseignement supérieur, Isabelle Champmoreau,
- <u>« ECONOMIE »</u>, rattachée au membre du gouvernement en charge de l'économie et de la fiscalité, Christopher Gygès,
- « EMPLOI », rattachée au membre du gouvernement en charge du travail et de l'emploi, Jean-Louis d'Anglebermes,

Un groupe d'experts scientifiques directement rattaché au président du gouvernement, Thierry Santa, aidera à la décision.

CE QUE LA NOUVELLE-CALÉDONIE FAIT POUR PRÉPARER LA RÉPONSE SANITAIRE EN CAS D'INTRODUCTION DU COVID-19

- Des kits (masques, solution hydroalcoolique, protocole) ont été distribués à tous les professionnels de santé et établissements de soins qui seraient amenés à être en contact avec des malades.
- Les pharmacies ont été autorisées à fabriquer du gel hydroalcoolique selon la formule de l'OMS pour éviter toute pénurie.
- Des stocks stratégiques de masques ont été constitués, avec le concours de l'Etat, pour les soignants et les malades (FFP2 et masques chirurgicaux).
- Les hôpitaux se préparent à déprogrammer les interventions et les évacuations sanitaires non urgentes en cas d'épidémie.
- Les prélèvements biologiques seront décentralisés et réalisés sur place pour éviter tout déplacement inutile.
- Un plan de coopération inter-hospitalière est mis en place pour prioriser l'accès au Médipôle aux personnes malades du Covid-19.
- Des centres de traitement des malades du Covid-19 seront mis en place pour circonscrire la zone de prise en charge des patients infectés par le Covid-19 et limiter les contacts.
- Par mesure de précaution, le gouvernement sera vigilant à ce que tous les établissements scolaires soient fournis en savon.



CE QUE LA NOUVELLE-CALÉDONIE FAIT POUR PRÉPARER LA CONTINUITÉ DES ENSEIGNEMENTS DÈS LE PREMIER CAS AVÉRÉ

En concertation avec les établissements scolaires publics et privés, ainsi que les provinces, les communes et l'Université de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement prépare :

- un kit d'informations et de bonnes pratiques à destination des familles et des personnels des établissements,
- un système de continuité pédagogique : des outils d'enseignement à distance à destination des élèves,
- un mode de garde et l'accueil des enfants des professions prioritaires, notamment les personnels de santé,
- un accompagnement spécifique des étudiants partis faire leurs études en métropole.

CE QUE LA NOUVELLE-CALÉDONIE FAIT POUR SOUTENIR L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE DÈS LE PREMIER CAS AVÉRÉ

En concertation avec les acteurs économiques et leurs partenaires publics et privés, le gouvernement travaille sur un plan intercollectivité de soutien à l'activité économique et à l'emploi et envisage :

- l'étalement des charges fiscales et sociales, sans pénalité,
- l'adaptation du chômage partiel à cette situation de crise sanitaire,
- l'aide à la trésorerie pour les entreprises en difficultés à cause de cette crise sanitaire, en lien avec l'Institut d'émission d'outre-mer,
- le report des échéances bancaires sans frais pour les prêts immobiliers et les prêts de trésorerie au bénéfice des entreprises et des salariés, en lien avec la Fédération française des banques et l'Agence française de développement,

Le gouvernement prendra des mesures pour éviter la pénurie des biens de consommation et contrôler tout dérapage en matière de prix. Les entreprises sont invitées à favoriser le télétravail.

LES GESTES À ADOPTER

Le gouvernement rappelle que chacun a son rôle à jouer pour éviter l'entrée et la propagation du Covid-19 en Nouvelle-Calédonie.



LES GESTES À ADOPTER

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme qui le propage et qui peut donc éviter sa propagation en adoptant des gestes simples et de bons sens :

- Se laver les mains au savon très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Saluer sans se serrer la main, éviter tout contact.
- En cas de fièvre, privilégier la prise de paracétamol et ne pas prendre d'anti-inflammatoires ou de corticoïdes.

POUR NOUS PRÉSERVER TOUS, AYONS UN COMPORTEMENT CITOYEN!

En cas de symptômes : appelez le 15.
Pour poser vos questions, un numéro vert : 05 02 02.
Pour vous tenir informé, consultez le site du gouvernement : www.gouv.nc.